



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Commune de Clichy-sous-Bois

Département de la Seine-St-Denis
Arrondissement du Raincy
Le nombre de conseillers
en exercice est de : 35

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° : DEL 2018_02_004

Objet : BUDGET PRIMITIF 2018 : BUDGET PRINCIPAL

Domaine : Finances

Rapporteur : Samira TAYEBI

L'an deux mille dix huit, le quatorze février à 19 H 00, le Conseil Municipal de Clichy-sous-Bois s'est réuni sous la présidence de Monsieur Olivier KLEIN, Maire.

PRESENTS :

Olivier KLEIN, Samira TAYEBI, Abdelali MEZIANE, Mariam CISSE, Mehdi BIGADERNE, Joëlle VUILLET, Djamila BEKKAYE, Cumhur GUNESLIK, Nadia ZAID, Jean-François QUILLET, Georges MALASSET, Anne JARDIN, Patrick BOURIQUET, Sylvie TCHARLAIAN, Christine DELORMEAU, Saïda DJEMA, Fouzia NEBZRY, Abdelkader BENTAHAR, Maurice THEVAMANOHRAN, Véronique LEVY BAHLOUL, Abdelkrim SEGHIRI, Mohamed-salah BOULABIZA

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Marie-Florence DEPRINCE a donné pouvoir à Joëlle VUILLET, Fayçale BOURICHA a donné pouvoir à Mariam CISSE, Stéphanie MAUPOUSSIN a donné pouvoir à Jean-François QUILLET, Stéphane TESTE a donné pouvoir à Cumhur GUNESLIK, Samira GUERROUJ a donné pouvoir à Mehdi BIGADERNE, Ahmet YALCINKAYA a donné pouvoir à Sylvie TCHARLAIAN, Ramazan ASLAN a donné pouvoir à Djamila BEKKAYE, Angélique DAMBREVILLE a donné pouvoir à Olivier KLEIN, Imad JAIEL a donné pouvoir à Nadia ZAID, Tuvaraka ARYARATNAM a donné pouvoir à Georges MALASSET, Yves BARSACQ a donné pouvoir à Mohamed-salah BOULABIZA

ABSENTS :

Mohamed DINE, Abderrahmane BOUHOUT

SECRETAIRE DE SEANCE : Georges MALASSET

Rapport au Conseil Municipal :

Le Code Général des Collectivités Territoriales dispose, en son article L2312-1, que le budget de la commune est proposé par le Maire et voté par le Conseil municipal.

L'examen du budget doit intervenir dans les deux mois qui suivent la présentation du Rapport d'orientations budgétaires, lequel a été débattu et voté le 23 janvier 2018.

Le budget primitif proposé pour l'année 2018 s'élève à 65 578 262€, équilibré en dépenses et recettes comme suit :

- 53 022 678€ en section de fonctionnement,
- 12 555 584€ en section d'investissement.

Le Conseil Municipal est invité à approuver le budget primitif 2018 pour le budget principal de la Ville.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L2312-1,

Vu l'instruction budgétaire et comptable publiée au Journal Officiel le 10 novembre 1998, applicable au 1^{er} janvier 1999,

Vu la délibération municipale n°2018.01.001 du 23 janvier 2018 relative au rapport d'orientations budgétaires 2018 : budget principal,

Vu le Budget Primitif 2018 établi par le Maire, ordonnateur de la Commune, ci-annexé,

Vu le rapport du budget primitif 2018 ci-annexé,



Vu l'avis de la Commission Municipale,
Considérant le rapport susvisé,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE

DECIDE

ARTICLE 1 :

D'approuver le Budget Primitif 2018 :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.

ARTICLE 2 :

D'arrêter comme suit les montants à inscrire au Budget Primitif 2018 :
- Section de fonctionnement :
Dépenses : 53 022 678 €
Recettes : 53 022 678 €

- Section d'investissement :
Dépenses : 12 555 584 €
Recettes : 12 555 584 €

Délibéré en séance le jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire soussigné certifie le caractère
exécutoire du présent acte reçu à la
-préfecture le 19 FEV. 2018

Affiché - notifié le 15 FEV. 2018

Le Maire,
le *prochaine déléguée*
Evelyne HARTEL

Le Maire



Olivier KLEIN

"Le présent acte peut faire l'objet d'un recours administratif ou gracieux devant Monsieur le Maire de Clichy-sous-Bois dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet. Le présent acte peut également faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig - 93100 Montreuil-sous-Bois."